On lâche rien, Par la grève et les manifestations, obtenons le retrait du projet de loi travail!

Blocage de raffineries, grève des camionneurs, grève des cheminots, la lutte contre le projet de loi travail a changé de dimension. Nos organisations syndicales appellent toutes les travailleuses et tous les travailleurs, l'ensemble de la jeunesse, les privés d'emploi comme les retraités à élever le rapport de force et à mettre en débat partout les modalités de reconduction du mouvement.

En effet, l'heure est à la mobilisation contre un projet de loi qui reste le pire danger contre les droits des salarié-e-s qu'ait connu le monde du travail en France. Inversion des normes entre le projet de loi et les accords locaux, atteinte aux heures supplémentaires et aux horaires de nuit, incertitude sur les dates des congés payés, fractionnement des congés payés, délai de prévenance, assouplissement des licenciements économiques, voilà quelques exemples de ce texte. Il concerne tout le monde, privé comme public (il ne fait aucun doute que ces mesures seront retranscrite pour les fonctionnaires), il remet en cause le cœur même de nos droits.

Face à plus de 75 % d'opposition selon un dernier sondage, avec des millions de manifestants lors des 9 journées de grève, le gouvernement, soutenu par le MEDEF, a choisi la voie de l'autoritarisme. L'utilisation du 49,3 montre cette dérive, tout comme l'utilisation de la violence d'Etat contre nos manifestations. Mais cela montre aussi sa faiblesse, incapable de défendre un texte aussi injuste qu'éloigné des aspirations de celles et ceux qui veulent un code du travail renforcé et la lutte contre le chômage par la réduction du temps de travail et le partage des richesses.

➡ FILTRAGE LE MATIN à BASSO CAMBO

Cette semaine est cruciale. Faisons de la manifestation du 26 mai, des grèves qui se reconduisent, des actions qui se multiplient, les bases pour faire que ce mouvement soit gagnant, c'est à dire pour forcer le gouvernement à retirer la loi travail.

Manifestation jeudi 26 mai, 14 h 30 Métro Compans

Solidaires Sud Collectivités territoriales www.sudct.org

Solidaires FONCTION PUBLIQUE

Salariés du privé, Fonctionnaires tous concernés…tous debout !!!!

Le gouvernement a fait le choix d'imposer la loi travail sans débats et sans vote au parlement. En agissant ainsi il veut montrer sa détermination et tenter d'intimider ou de décourager ceux qui voudraient encore s'y opposer. Le gouvernement sait aussi qu'à cet instant rien n'est fait l'exemple du CPE en 2006 l'a montré. Deux facteurs vont être déterminants dans les jours qui viennent pour infléchir la position du gouvernement: d'une part l'importance de la mobilisation par la grève et d'autre part les actions de blocage de l'économie.

Dans les jours et semaines qui viennent, nous fonctionnaires, devons nous engager dans la lutte aux côtés de nos collègues du privé car ce qui se joue aujourd'hui nous concerne également. Nous connaissons actuellement et par touches successives l'attaque de notre « code du travail » : le statut de la fonction publique.

La réforme territoriale contraint les collectivités à se réorganiser et à fusionner avec à la clé des abondons de missions et des suppressions de postes. Déjà certains candidats à la présidentielle de 2017 ne se cachent plus de vouloir supprimer le statut de la fonction publique territoriale.

Les remises en cause des accords 35 heures se multiplient. Les avantages acquis localement sont montrés du doigt. L'intention des exécutifs des collectivités est de nous faire travailler tous 1607 heures soit l'application stricte des 35 heures pour imposer à terme la mise en place d'accord locaux discutés le couteau sous la gorge pour accepter des organisations de travail dégradées (repos, congés, rythmes de travail, durée du travail…).

Le protocole PPCR (Parcours Professionnel Carrières et Rémunérations) s'inscrit dans cette volonté. Il a pour première conséquence l'allongement des carrières sans gains supplémentaires et la quasi impossibilité d'atteindre les derniers échelons de la grille par la suppression de l'avancement au minimum. De fait ces mesures sur les salaires vont amputer également nos retraites qui sont calculées à partir du salaire brut.

Enfin, l'adoption de la loi travail ne sera pas sans conséquences pour la fonction publique. Les durées et amplitudes de travail journalières et hebdomadaires, les temps de repos entre deux vacations, la majoration des heures supplémentaires etc s'appliqueront tôt ou tard par décret à l'ensemble des fonctionnaires !!!!

Nous fonctionnaires aurions tort de nous sentir à l'abri. Nous devons nous défendre et sans attendre. La meilleure façon de le faire est d'agir aux côtés des salariés en grève et en manifestation. Il en va de l'avenir des travailleurs de ce pays et des fonctions publiques.

Pour le retrait de la loi travail, La lutte c'est maintenant !!!!